

Rendre l'université plus accessible aux étudiants

Évaluer Atypie-Friendly sur la base des droits pédagogiques

Serge Ebersold

Professeur de sociologie, titulaire de la chaire accessibilité – CNAM, Paris

Jean-François Camps

Maître de conférences en psychologie – LNPL – Université Jean-Jaurès, Toulouse

Laurel McEwen

PhD en anthropologie, post-doctorante au CNAM

Institut de recherche interdisciplinaire sur les enjeux sociaux (IRIS)

École des hautes études en sciences sociales (EHESS)

Résumé : Atypie-Friendly est un programme conduit par des établissements d'enseignement supérieur ayant pour objectif de rendre l'accès aux études supérieures inclusif aux personnes présentant un trouble du neurodéveloppement. Cet article concerne l'évaluation de ce dispositif en s'appuyant sur le modèle des « *droits pédagogiques* » de Bernstein qui comprend trois droits complémentaires : à l'*enhancement*, à l'inclusion et à la participation (Bernstein, 2007). Il relie le droit d'accès à l'université de l'étudiant à ses possibilités d'exercer le métier d'étudiant, et prend pour ce faire l'accessibilité comme référentiel normatif. L'analyse du dispositif relie le droit à l'*enhancement* à l'existence d'environnements universitaires sécurisant le pouvoir d'agir de l'étudiant. Il couple le droit à l'inclusion aux formes de visibilité sociale conférées à l'étudiant par l'accessibilité de l'environnement universitaire. Il associe le droit de participer au *prendre place* permis à l'étudiant par l'accessibilité de l'environnement universitaire.

Mots-clés : Accessibilité – Droits – Étudiant atypique – Évaluation – Inclusion.

Taking Educational Rights as a Conceptual Framework to Make the University More Accessible and Inclusive. The Example of Atypie-Friendly Educational Evaluation

Summary: Atypie-Friendly is an initiative spearheaded by higher education institutions with the objective of fostering a more inclusive academic environment for students with neurodevelopmental disorders. This article focuses on the evaluation of the program through the lens of Bernstein's "*pedagogical rights*" model that comprises three complementary rights: to enhancement, to inclusion and to participate (Bernstein, 2007). It connects the student's right of access to university with his or her ability to practise as a student, using accessibility as a normative reference point. The analysis of the programme links the right to enhancement to the existence of academic environments that secure the student's power to act as a student. It links the right to inclusion to the forms of social visibility conferred on students by the accessibility of the university environment. It combines the right to participate with the opportunity to engagement provided to the student by accessible academic environments.

Keywords: Accessibility – Atypic student – Evaluation – Inclusion – Rights.